

**GENDARMERIE NATIONALE**  
 COMPAGNIE OU ESCADRON \_\_\_\_\_  
 UNITE (CLAIR)  
**BT**  
 PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)  
**2257 / 1992**

**BORDEREAU D'ENVOI**  
 CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES  
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE  
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE  
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

DATE DES FAITS (JOUR, MOIS, AN OU PÉRIODE)  
**11/10/92**  
 LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT, CODE DÉPARTEMENT)

ENQUÊTE  
 PRÉLIMINAIRE  
 FLAGRANT DÉLIT  
 COMMISSION ROGATOIRE  
 AUTRE CAS

OBJET DE LA PROCÉDURE

**93307618**

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF SUITE APPARITION D'O.V.N.I.

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
01	Procès-verbal de synthèse.
02	Procès-verbal d'audition de témoin : <u>V. _____</u> , P.
03	Procès-verbal de saisie de la cassette.
04	Inventaire des pièces à conviction.
05	PV des transport aériens de _____ PV N° 206/92

SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

**DESTINATAIRES**

2 M. Le Procureur de la République

1 M. Le Préfet

1 M. Le Général commandant la Région Aérienne

2 M. Le Ministre de la défense direction  
 Générale de la Gend. Nat. Bureau défense opération

1

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ  
 LE 18.01.93

PROCÉDURE  
D'ENQUETE JUDICIAIRE  
PROCÈS -VERBAL  
DE SYNTHÈSE

N° PIECE 1 N° FEUILLET 1/2

UNITÉ  
b;t  
PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)  
2257 / 1992

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF SUITE APPARITION D'O.V.N.I

A , le 11 octobre 1992 entre 21 heures 30 et 22 heures 30.

Témoins : V , P

DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES

NOUS TROUVANT A (LIEU)

Ce jour vingt octobre mil neuf cent quatre vingt douze au bureau de notre unité,

nous soussignés) V , B , Gendarme, A.P.J de la compagnie d' , en résidence à la B.T

Vu les articles 20 et 75 du code de procédure pénale, rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

P R E A M B U L E

---Le 17 Octobre 1992 à quinze heures, se présente au bureau de notre unité M. V , P demeurant pour nous informer que le 11 octobre 1992 entre 21 heures 30 et 22 heures 30 il a vu dans le ciel au dessus de et de la région de un objet volant non identifié.

---Il nous informe également qu'il a filmé cet objet volant et il nous remet une copie de ce film.

E X P O S E D E S F A I T S

---Le dimanche 11 octobre 1992 entre 21 heures 30 et 22 heures 30, M. V P se trouvait à son domicile lorsqu'il aperçoit au dessus de , Quartier dans le , un objet volant non identifié. Il part avec son véhicule pour voir de plus près cet objet. Arrivé sur les lieux il constate que l'objet a disparu. Il retourne chez lui et s'aperçoit de nouveau de la présence de cet objet au dessus de . Il regarde aux jumelles constate une boule blanche entourée d' un anneau de gaz. Il part chercher sa caméra et filme l'objet. Il constate la présence dans le ciel autour de cet objet de plusieurs hélicoptères ou avions.

---Le film est d'une durée de trois minutes environ.

---Nous avisons des faits M. Le Procureur de la République à et rendons compte à notre commandant de compagnie d'

E N Q U E T E

---Le 17.10.92 à 15 heures, nous procédons à l'audition de V , P qui nous déclare avoir bien vu un O.V.N.I le dimanche 11 octobre 1992 entre 21 heures 30 et 22 heures 30. Il nous remet une copie du film.

---Il a filmé cet objet durant trois minutes environ.

---L'objet en forme de boule de couleur blanche avec un anneau de gaz.

---L'objet venait de et allait vers , région de

C.F PIECE 02

---L'A.P.J---

.../...

---Le 16 octobre 1992 nous nous rendons à la brigade de Soudameris des  
 Transport aériens à \_\_\_\_\_ ou nous prenons contact avec le chef  
 F \_\_\_\_\_, C \_\_\_\_\_, - - - - -  
 ---Nous visionnons la cassette en sa compagnie. Un rapprochement est fait  
 avec un dirigeable de marque LIGHTSHIP basé sur l'aéroport de \_\_\_\_\_  
 . Ce dernier effectue des vols sur la région \_\_\_\_\_ et esur  
 te l'itinéraire où aurait été vu cet objet volant.- - - - -  
 ---Le même jour nous prenons contact avec le commandant de bord du dirige  
 able qui nous remet son plan de vol.- - - - -  
 ---Un procès-verbal est effectué par la brigade des transport aériens de  
 sous le PV n° 206/92. (PV joint à notre procédure.)- - - - -

C L O T U R E

---De l'enquête effectuée, il semblerait que le témoin a filmé le  
 dirigeable de marque LIGHTSHIP.- - - - -  
 ---La procédure constituée est expédiée aux différents destinataires. La  
 cassette saisie est envoyée au GEPAM à TOULOUSE. (scellé n° 01).- - - - -

Fait et clos à \_\_\_\_\_, le 20.10.1992.

---L'A.P.J.---

**GENDARMERIE NATIONALE**  
COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITÉ  
B.T

PROCÈS-VERBAL (N°ANNÉE)  
2257 / 92

**PROCÉDURE**  
D'ENQUETE PRELIMINAIRE  
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION  
DE TEMOIN

N° PIÈCE 2 N° FEUILLET 1/1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour dix sept octobre mil neuf cent quatre vingt douze à quinze heures.

nous soussigné(s) V, B, Gendarme, A.P.J de la compagnie d' , en résidence à la B.T  
vu les articles -----20 et 75----- du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

**PERSONNE CONCERNÉE**  
NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

V, P  
SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)  
M, NATIONALITÉ (OU ÉTRANGÈRE) Française

FILIATION ----- DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE REQUÉRIS ----- SITUATION DE FAMILLE Célibataire

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

Profession : Etudiant qui nous déclare : -----  
 ""Dans la nuit du dimanche 11 octobre 1992 je me trouvais sur le haut des -----  
 ou nous dominons tout ----- et -----  
 -----  
 ---A partir de 21 heures 30, alors que je me trouvais chez moi, j'ai vu -----  
 dans le ciel un objet volant non identifié. A ce moment il venait de -----  
 et allait vers ----- . J'ai pris le véhicule pour aller à -----  
 voir, il n'y avait rien. Je suis retourné chez moi aux ----- , et là je l'ai  
 revu. Je suis monté en haut des ----- , j'ai regardé aux jumelles, j'ai  
 donc vu une boule blanche avec un anneau de gaz. La dessus, je suis allé cher  
 cher ma caméra.-----  
 ---Il y avait des hélicoptères ou avions avec des flaschs qui décrivaient  
 des cercles assez éloignés de l'OVNI.-----  
 ---Il faisait nuit. L'objet se trouvait lorsque j'ai filmé vers -----  
 , il était entre 21 heures 30 et 22 heures 30. Il n'y avait qu'un seul  
 OVNI, il se déplaçait très lentement, il ne brillait pas beaucoup, il était  
 blanc, très clait aux jumelles, -----  
 ---J'ai fait un film d'environ trois minutes. Je vous remettrai une copie  
 de ce film.-----  
 ---L'objet ne s'est jamais posé. Je l'ai perdu en filmant. -----  
 ---Mes parents ont aussi vu cet objet volant.-----  
 ---Tout ce que j'ai vu se trouve sur le film dont je vous remettrai une  
 copie.-----  
 ---Le 17 octobre 1992 à 16 heures.-----  
 ---Lecture faite par moi des renseignements d'état-civil et de la déclaration  
 çï-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retranche  
 ---La pertsonne entendue--- -----L'A.P.J---

**GENDARMERIE NATIONALE**  
 COMPAGNIE OU ESCADRON

---

↓  
 UNITÉ

---

PROCÈS-VERBAL (N°ANNÉE)  
 2257/1992

**PROCÉDURE**  
 D'ENQUÊTE JUDICIAIRE

---

**PROCÈS -VERBAL**  
 DE SAISIE

N° PIÈCE : 3  
 N° FEUILLET : [ ]

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES : Ce jour dix huit octobre mil neuf cent quatre vingt douze à onze heures  
 NOUS TROUVANT A (LIEU) :

nous soussigné(s) M. D , Gendarme APJ de la Cie d' et en résidence à

Vu les articles 20 & 75 du code de procédure pénale  
 rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

--- Le 18/10/92 à onze heures se présente au bureau de notre unité Monsieur V. p demeurant qui nous déclare avoir vu un objet volant non identifié. - - - - -

--- A cet effet il nous remet volontairement une cassette vidéo de marque JVC SX contenant trois minutes de film sur le soit-disant objet volant non identifié. - - - - -

--- Pour explication, entendons Monsieur V P qui nous déclare :  
 "Le 18/10/92 je consens expressément à vous remettre une cassette vidéo de marque JVC SX d'une durée de 30 minutes, contenant 3 minutes de film d'un objet volant non identifié que j'ai filmé le 11/10/92 entre 21 heures 30 et 22 heures 30, dans le ciel au dessus de et de la région de  
 ." - - - - -

--- Nous déclarons à Monsieur V P , saisie de cet objet, nous en portons mention sur l'inventaire des pièces à conviction et le plaçons sous scellé n° 1 que paraphe avec nous Monsieur V P . - - - - -

--- L'objet saisi sera mis à la disposition du GEPAM à TOULOUSE (31) en même temps que les pièces de la procédure. - - - - -

--- Après lecture faite par lui-même V P signe avec nous le présent procès-verbal. - - - - -

--- Le dix huit octobre 1992 à 11 h 30. - - - - -

--- La personne présente L'APJ

# INVENTAIRE DES PIÈCES A CONVICTION

N° PIÈCE

4

UNITÉ  
BT

PROCÈS - VERBAL (N° / ANNÉE)  
2257 / 92

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

N° DU SCELLE	DÉSIGNATION DES PIÈCES	RÉFÉRENCE A LA PIÈCE DE PROCÉDURE
&  01	<p>Une cassette de marque JVC d'une durée de 30 minutes. comprenant le film fait par M. V</p> <p>(Cette cassette est envoyée au GEPAM à TOULOUSE 31.)</p>	

**CADRE A RENSEIGNER UNIQUEMENT SUR L'EXEMPLAIRE "ARCHIVES"**  
 NOM, PRÉNOM, QUALITÉ, SIGNATURE DE LA PERSONNE A LAQUELLE A (ONT) ÉTÉ REMIS L'(ES) OBJET(S)

---

DATE ET LIEU DE LA REMISE

**NOMBRE TOTAL DE SCELLES** 01

LIEU DATE

A LE

GRADE, NOM, QUALITÉ

Gendarme V , B , A.P.J